

HIP HOP & RAGGA

6/8 ans

Jeudi de 17h00 à 18h00

9/12 ans

Jeudi de 18h00 à 19h00

FITNESS

Cardio Boxe

Mercredi de 18h00 à 19h00

Jeudi de 19h00 à 20h00

Body Sculpt

Mercredi de 19h00 à 20h00

Jeudi de 20h00 à 21h00

DANSE MODERNE

Eveil à la danse – 4/5 ans

Orientation « moderne »

Mercredi de 17h00 à 18h00

Initiation – 6/9 ans

Mardi de 17h00 à 18h00

10/13 ans

Mardi de 18h00 à 19h00

Adultes

Mardi de 19h00 à 20h30

G.R.S.

6/8 ans

Samedi de 14h30 à 15h30

9/10 ans

Samedi 15h30 à 16h30

11 ans et +

Samedi 16h30 à 17h30

BABY JUDO

3-4 ans

Samedi de 9h30 à 10h15

4-5 ans

Mercredi de 13h45 à 14h45

Samedi de 11h30 à 12h30

JUDO

6/8 ans

Mardi de 17h00 à 18h00

Mercredi de 14h45 à 15h45

Jeudi de 17h00 à 18h00

Vendredi de 17h00 à 18h00

Samedi de 10h30 à 11h30

9 ans et +

Mercredi de 15h45 à 16h45

Vendredi de 18h10 à 19h10

11ans et +

Mardi de 18h10 à 19h10

Jeudi de 18h10 à 19h10

Ados/Adultes

Mardi de 19h10 à 20h30

Jeudi de 19h10 à 20h30

CROSS TRAINING

9 ans et +

Lundi de 18h10 à 19h10

Ados/Adultes

Mercredi de 18h30 à 20h00

TAISO

Ados/Adultes

Mercredi de 20h00 à 21h00

JUJITSU

Ados/Adultes

Lundi de 19h10 à 20h30

Vendredi de 19h10 à 20h30

Pour les bénéficiaires de la prime de

rentrée scolaire :

**Nous fournir le document de la C.A.F.
qui indique qu'elle vous a été attribuée.**

2024 - 2025

Saison 2024-2025

Tarifs et renseignements divers

Assurance/adhésion : 32 €/saison
Licence/adhésion Judo et Jujitsu : 46 €/saison

Cotisations : 310 € ou 350 €/saison
(possibilité de facilités de paiement) : 1 ou 2
cours/semaine.

2^{ème} activité : 160 €/saison
Tarif dégressif en fonction du nombre
d'adhérents par famille.

Un certificat médical pour les adultes
nouvellement inscrits est à fournir maximum
1 mois après l'inscription.

Accessoires judo et jujitsu : kimono +
ceinture + tongs + 1 t-shirt blanc pour les
filles.

EQUILIBRE

www.lebudokan.fr – Tél : 02 35 43 52 49
28, rue Lord Kitchener – 76600 Le Havre

DANSE

Eveil à la danse – 4/5 ans (Isabelle)

Lundi de 17h00 à 18h00

Initiation – 6/8 ans (Isabelle)

Lundi de 18h00 à 19h00

9/12 ans (Isabelle)

Lundi de 19h00 à 20h00

BABY GYM

3-4 ans

Mercredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 9h15 à 10h15

BABY JUDO

4-5 ans

Mercredi de 15h30 à 16h30

Samedi de 10h15 à 11h15

JUDO

6/8 ans

Mardi de 17h30 à 18h30

Mercredi de 14h30 à 15h30

Vendredi de 17h30 à 18h30

Samedi de 11h15 à 12h15

9 ans et +

Mardi de 18h30 à 19h30

Vendredi de 18h30 à 19h30

EQUILIBRE

2024 - 2025

Saison 2024-2025

Tarifs et renseignements divers

Assurance/adhésion : 32 €/saison

Licence/adhésion Judo, baby judo et Jujitsu :
46 €/saison.

Cotisations : 310 € ou 350 €/saison
(possibilité de facilités de paiement) : 1 ou 2
cours/semaine.

2^{ème} activité : 160 €/saison

Tarif dégressif en fonction du nombre
d'adhérents par famille.

Un certificat médical pour les adultes
nouvellement inscrits est à fournir maximum
1 mois après l'inscription.

Accessoires judo et jujitsu : kimono +
ceinture + tongs + 1 t-shirt blanc pour les
filles.

Pour les bénéficiaires de l'allocation de
rentrée scolaire :

**Nous fournir le document de la C.A.F.
qui indique qu'elle vous a été attribuée.**

EQUILIBRE

www.lebudokan.fr – Tél : 02 35 43 52 49
28, rue Lord Kitchener – 76600 Le Havre

DANSE

Eveil à la danse – 4/5 ans (Isabelle)

Lundi de 17h00 à 18h00

Initiation – 6/8 ans (Isabelle)

Lundi de 18h00 à 19h00

9/12 ans (Isabelle)

Lundi de 19h00 à 20h00

BABY GYM

3-4 ans

Mercredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 9h15 à 10h15

BABY JUDO

4-5 ans

Mercredi de 15h30 à 16h30

Samedi de 10h15 à 11h15

JUDO

6/8 ans

Mardi de 17h30 à 18h30

Mercredi de 14h30 à 15h30

Vendredi de 17h30 à 18h30

Samedi de 11h15 à 12h15

9 ans et +

Mardi de 18h30 à 19h30

Vendredi de 18h30 à 19h30

EQUILIBRE

2024 - 2025

Saison 2024-2025

Tarifs et renseignements divers

Assurance/adhésion : 32 €/saison

Licence/adhésion Judo, baby judo et Jujitsu :
46 €/saison.

Cotisations : 310 € ou 350 €/saison
(possibilité de facilités de paiement) : 1 ou 2
cours/semaine.

2^{ème} activité : 160 €/saison

Tarif dégressif en fonction du nombre
d'adhérents par famille.

Un certificat médical pour les adultes
nouvellement inscrits est à fournir maximum
1 mois après l'inscription.

Accessoires judo et jujitsu : kimono +
ceinture + tongs + 1 t-shirt blanc pour les
filles.

Pour les bénéficiaires de l'allocation de
rentrée scolaire :

**Nous fournir le document de la C.A.F.
qui indique qu'elle vous a été attribuée.**



FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2024- 2025

JUDO JUJITSU

Prix de la licence : 41 €

760110 LE BUDOKAN JJJ LE HAVRE

Numéro de licence renouvellement ou déjà licencié

Nom :

Prénom

Nom de jeune fille (en cas de changement de situation)

Sexe(F ou M) Date de naissance Dojo: A-B-C (à remplir par le club). Si le club à plusieurs dojo, les identifier par une lettre, les listes que vous recevrez seront classées par ordre alphabétique de dojo ainsi que les formulaires de renouvellement de licences.

Code postal

Adresse complète - N° de rue : Nom de rue

Couleur de la ceinture: (BA)Blanche,(BJ)Blanche/Jaune, (JA)Jaune, (JO)Jaune/Orange, (Or)Orange, (OV)Orange/Verte, (VE)Verte,(BE)Bleu,(MA)Marron Date: CN: DAN

email

Téléphone portable:

Certificat médical : J'atteste être (ou que mon enfant est) titulaire d'un certificat médical valide établissant l'absence de contre-indication à la pratique :

- 1 du sport - 2 du sport en compétition - 3 licencié non pratiquant (exonéré de certificat médical)

(*) Uniquement valable pour les 2 renouvellements suivant la dernière présentation d'un certificat médical et si le demandeur atteste avoir répondu "NON" à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé

- DONNEES PERSONNELLES (RGDP) - Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. La FFJDA vous informe de tout ce qu'elle fait avec les données personnelles sur son site internet (bas de page). Vous pouvez exercer vos droits (accès, effacement, portabilité, limitation - sauf rectification) par email à dpo@ffjudo.com.

- ASSURANCE : L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Par ailleurs, la FFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporels, souscrite auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l'ensemble de ces garanties telles qu'indiquées dans la notice d'information qui lui est remise ce jour. Le montant de l'assurance Accidents Corporels est de 2,00 € TTC.

Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (bulletin de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com) ou de l'assureur de son choix.

La FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels. En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer que le soussigné a bien pris connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Refus d'assurance : Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique Il ne réglera pas la somme de 2,00 € TTC avec la licence. Date: SIGNATURE POUR REFUSER L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA FFDJA

GUIDE D'UTILISATION La présente demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhérent ou son représentant légal LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PRESENTES ET CONSERVEE PAR L'ADHERENT

Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com)

Représentant légal : (nom et qualité) " Lu et Approuvé " date et signature obligatoire Date : / / 202_

Fédération Française de Judo, Ju-jitsu, Kendo et Disciplines Associées - Institut du Judo - 21/25, avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS Cedex 14 - Service Licences : 0140521592 email : licences@ffjudo.com

2024/2025-v0



EXTRAIT DU CONTRAT D'ASSURANCE commun avec ma demande de licence

2024/2025 L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) est incluse dans le prix de la licence. Sont garanties les conséquences pécuniaires de la responsabilité que tout licencié peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans le cadre des activités fédérales garanties.

L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) protège ses licenciés en cas de dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer. (Cotisation due au titre des garanties de base visées ci-après : 2,00 € TTC)

- Sont notamment exclus, les accidents résultant : De l'état alcoolique de l'assuré, ou de l'emprise de stupéfiants ; De suicide, tentative de suicide et mutilations volontaires ; De la pratique - même occasionnelle - des sports aériens (parachutisme, deltaplane, parapente, aviation, vol à voile, giravation, paramoteur, ULM, saut à l'élastique), de la spéléologie, escalade en milieu naturel, alpinisme (ascensions en montagne), via ferrata, varappe, d'activités subaquatiques (spéléologie, apnée, plongée, chasse et spéléologie sous-marine), de combats libres (pratique du MMA professionnel et en compétition, "No Hold Barred" et lutte contact), d'activités nautiques (canyonnisme, rafting, nage en eaux vives, kitesurf, kitefoil, wakeboard, flyboard, joutes nautiques, jet-ski et ski nautique). Les épreuves, courses ou compétitions ou manifestations sportives organisées par l'assuré et mettant en compétition des véhicules et engins à moteur de tout genre.

Table with 3 columns: Licenciés, Dirigeants, Sportifs de haut niveau. Rows: Jusqu'à 16 ans révolus: 15 000 €, A partir de 17 ans: 50 000 €, Capital supplémentaire par enfant à charge fiscalement: 10 % du capital décès accordé / - Participation aux frais funéraires suite à décès d'un assuré: Montant de 1 500 Euros

Table with 3 columns: Licenciés, Dirigeants, Sportifs de haut niveau. Rows: Accident de sport: Maximum 70 000 €, Accident de sport: Maximum 100 000 €, Accident de sport: Maximum 300 000 €

Capital forfaitaire de 1 070 000 Euros, Capital forfaitaire de 1 100 000 Euros, Capital forfaitaire de 1 300 000 Euros

Remboursement des frais immédiats et aide aux proches : dans la limite d'un montant de 15 000 Euros et d'une période de 6 mois à compter de la date de l'accident ; Versement d'un capital immédiat de 70 000 Euros (pour les licenciés) ou 100 000 Euros (pour les dirigeants, cadres techniques, conseillers techniques fédéraux et chargés de missions fédérales, arbitres et commissaires sportifs et les enseignants, sportifs de haut niveau et dirigeants du comité exécutif) avant consolidation ; Services d'accompagnement au blessé et ses proches : PRESTATIONS DE TRAVAIL SOCIAL, PRESTATIONS D'ERGOTHERAPIE et ACCOMPAGNEMENT VERS LA REINSERTION PROFESSIONNELLE.

Table with 2 columns: Dirigeants et sportifs de haut niveau, Enseignants. Rows: Indemnités journalières: 70 Euros / jour (franchise de 15 jours ramenée à 3 jours en cas d'hospitalisation), Indemnités journalières: 45 Euros / jour (franchise de 15 jours ramenée à 3 jours en cas d'hospitalisation)

DÉPENSES DE SANTÉ Licenciés, Dirigeants, Sportifs de haut niveau, Enseignants bénévoles Remboursement dans la limite de 3 000 Euros par accident, soit : les frais de médecine, chirurgie, pharmacie, hospitalisation (y compris forfait journalier hospitalier), rééducation, prothèses, soins d'optique, soins dentaire, soins rendus nécessaires par l'accident jusqu'à la date de consolidation des blessures. Garantie étendue aux : dépassement d'honoraires ; majoration pour chambre particulière (hors suppléments de confort : télévision, téléphone ...); frais liés à l'hébergement d'un parent accompagnant un mineur (nuitées et frais kilométriques); frais de transport pour se rendre aux soins prescrits ; frais de transports des victimes : domicile - lieu de travail / scolarité ; frais d'ostéopathie. Garantie accordée sur justificatifs à hauteur des frais réels engagés par l'assuré et restant à sa charge après intervention des organismes sociaux ou assimilés.

SOUTIEN SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE Licenciés et sportifs de haut niveau Prise en charge du soutien pédagogique jusqu'à la reprise des cours. Jusqu'à 3 heures par jour ouvrable, hors vacances scolaires.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE Organisation et prise en charge du soutien psychologique avec un psychologue clinicien: - 1 à 5 entretiens téléphoniques ; - 1 à 3 entretiens en face à face. Accompagnement psychologique spécifiquement dédié aux victimes de violences subies dans le cadre des activités assurées : ligne téléphonique dédiée.

LES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES : Soucieuse de la protection des licenciés et consciente du devoir d'information que la loi fait peser sur elle, la FFJDA a souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances, des garanties complémentaires permettant de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence :

- d'un capital "Décès" ; - d'un capital "Invalidité" ; - d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale. Le licencié qui souhaite souscrire ces garanties optionnelles devra remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA (www.ffjudo.com) et le renvoyer à SMACL Assurances (à l'adresse indiquée ci-dessous) en joignant un chèque à l'ordre de SMACL Assurances du montant de la formule retenue.

- L'ASSISTANCE (souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assistance en partenariat avec Crédit Agricole Assurances), prévoit notamment : Transport sanitaire, attente sur place d'un accompagnant, voyage aller-retour d'un proche, prolongation de séjour pour raison médicale, frais médicaux et d'hospitalisation engagés à l'étranger, frais de secours et de recherche, ... Assistance en cas de décès : Décès d'un bénéficiaire en déplacement, Déplacement d'un proche, Retour anticipé en cas de décès, ... Assistance aux personnes valides : Retour des autres bénéficiaires, remplacement d'un accompagnateur, retour anticipé pour se rendre au chevet d'un proche, sinistre majeur concernant la résidence. Avance de fonds, frais de justice et caution pénale. Services d'informations. Assistance psychologique

Le service d'assistance est joignable 24h/24 au N° Vert 0 800 02 11 11 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou +33 5 49 34 83 38 depuis l'étranger

Pour tous renseignements ou déclaration de sinistre, contactez : SMACL Assurances - Pôle Partenariat - 141 Avenue Salvador Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9 Tel. : 05 49 32 87 85 / Mail renseignements : ffjda@smacl.fr / Mail déclaration sinistre : decla-ffjda@smacl.fr

SMACL Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances RCS Niort n° 301 309 605

Ce document n'a pas de valeur contractuelle. Il n'est qu'informatif et ne remplace pas les dispositions prévues au contrat N°262938/C souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances, par la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées. (notices d'information téléchargeables sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com).

Pour toute réclamation, par principe, l'assuré s'adresse au Pôle Partenariat de SMACL Assurances. SMACL Assurances s'engage à accuser réception de cette réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de sa réception. Sauf circonstances particulières, SMACL Assurances s'engage à apporter une réponse définitive dans un délai de 2 mois suivant la réception de la réclamation.

- En cas de désaccord sur la réponse apportée, l'assuré peut en second lieu adresser sa réclamation selon l'une des modalités suivantes : - Par mail adressé : - dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion du contrat, à l'adresse mail suivante : service-reclamations-marches@smacl.fr. - dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion d'un sinistre, à l'adresse mail suivante : service-reclamations-indemnisations@smacl.fr - par courrier postal à SMACL Assurances Réclamations, 141, avenue Salvador-Allende, 79000 NIORT SMACL Assurance s'engage à respecter les délais de traitement susvisés.

REGLEMENT INTERIEUR – ASSOCIATION BUDOKAN & EQUILIBRE
(4, rue Fénelon – 76600 Le Havre et 28 ter, rue Lord Kitchener – 76600 Le Havre)

ADHESION

L'adhésion à l'association comprend :

- Une **cotisation annuelle** fixée chaque année par l'assemblée générale.
- Une assurance nominative contractée auprès de la Mutuelle des Sportifs pour l'activité concernée ou une licence fédérale contractée auprès de la Fédération sportive.
- Le coût annuel des cours, fixé chaque année par l'assemblée générale.

SAISON

L'association **ouvre en septembre et ferme fin juin**. Elle est basée sur le rythme de la saison scolaire en **fermant pendant les petites vacances : Toussaint, Noël, hiver et printemps**.

CERTIFICAT MEDICAL

L'adhérent devra fournir un **certificat médical d'aptitude dès son inscription**.
A défaut, il sera refusé en cours.

ACTIVITES

Les activités étant réparties en fonction du nombre et du niveau des participants, **les absences ne donneront lieu à aucune récupération, ni aucun remboursement, sauf blessure intervenue lors de l'activité.**

Activités régulières :

- Activités ludiques avec orientation sportive jeunes enfants.
- Sports d'opposition et de découverte aux Arts Martiaux.
- Judo, Jujitsu, Baby-Judo, Baby-gym, Taïso, Fitness, Cross training, Eveil à la danse, Danse, G.R.S..

Activités ponctuelles :

- Footing, stages sportifs divers, animations récréatives.
- Gala, tournois internes, rencontres amicales.
- Participations aux championnats pour les licenciés fédéraux.

ASSURANCE

Chaque adhérent prend connaissance du contenu de son assurance à l'inscription, Mutuelle des Sportifs ou Licence Assurance Fédérale. L'adhérent prend également connaissance des extensions de garanties et tarifs proposés. Ces extensions peuvent être à tout moment, contractées sur simple demande au secrétariat.

ENFANTS MINEURS

Les enfants mineurs placés sous l'autorité de leur professeur, sont pris en charge par l'association, durant l'enseignement de l'activité.

L'activité terminée, le ou les parent(s) ou personne responsable reprennent leur entière responsabilité. Ils doivent récupérer leur enfant dès la fin de cours, en cas d'absence de ceux-ci, l'enfant est considéré, être autorisé à rentrer seul.

DISCIPLINE

Le Conseil d'Administration se réserve le droit de renvoyer l'adhérent qui n'aura pas respecté le règlement intérieur ou commis une faute grave, portant atteinte à un(e) autre adhérent(e), à l'association ou à la moralité.

Dans ce cas, l'adhérent ou son représentant sera préalablement convoqué par le conseil d'administration afin de fournir les explications à son acte et présenter sa défense.



Je soussigné (e), Madame, Monsieur _____,
Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association, du coût de l'adhésion, de l'assurance/adhésion ou de la licence, de la cotisation annuelle, ainsi que les possibilités de garanties complémentaires en matière d'assurance.

J'autorise mon enfant/mes enfants _____ à
pratiquer _____ et à participer aux compétitions internes ou fédérales.

- Être informé(e), que mon enfant est susceptible d'être photographié ou filmé en intérieur et/ou en extérieur. De ce fait, ces photos et vidéos pourront être diffusées sur notre site internet « lebudokan.fr », notre page Facebook ou lors d'évènements sportifs afin de faire connaître notre club.
- Être informé(e), que je suis susceptible d'être photographié ou filmé en intérieur et/ou en extérieur. De ce fait, ces photos et vidéos pourront être diffusées sur notre site internet « lebudokan.fr », notre page Facebook ou lors d'évènements sportifs afin de faire connaître notre club.

Assurance/adhésion ou Licence :

- Une assurance Mutuelle Nationale des Sportifs en section école de formation sportive et de danse au tarif de 32 euros.
- Une assurance Licence Fédérale + adhésion BUDOKAN au tarif de 46 euros.

Fait au Havre, le _____

Signature

(Précédée de la mention « **Lu et Approuvé** »)

QUESTIONNAIRE MÉDICAL – PERSONNE MAJEURE



En vue du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		
	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR



En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.					
Tu es : <input type="checkbox"/> une fille <input type="checkbox"/> un garçon			OUI	NON	
Ton âge : <input type="text"/> ans			OUI	NON	
L'année	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?				
	As-tu été opéré(e) ?				
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?				
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?				
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?				
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?				
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?				
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?				
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?				
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?				
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?				
	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?				
Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?				
	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?				
	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?				
	Te sens-tu triste ou inquiet ?				
	Pleures-tu plus souvent ?				
	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?				
Aujourd'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?				
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?				
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?				
À faire remplir par les parents					
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?					
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?					
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)					

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



**PRISE DE LICENCE
MAJEURS**

**ATTESTATION
QUESTIONNAIRE MEDICAL**

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,
atteste avoir renseigné le questionnaire médical et avoir répondu par la négative à l'ensemble des
rubriques.*

Date et signature du sportif.



**PRISE DE LICENCE
MINEURS**

**ATTESTATION
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR**

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM] ,
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du représentant légal.